



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 57906

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement de bien vouloir lui indiquer la date à laquelle il compte inscrire à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi tendant à la reconnaissance du vote blanc aux élections adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture le 30 janvier 2003. En effet, en application de l'article 48 de la Constitution, « l'ordre du jour des assemblées comporte, par priorité et dans l'ordre que le Gouvernement a fixé, la discussion des projets de loi déposés par le Gouvernement et des propositions de loi acceptées par lui ». C'est pourquoi, plus d'un an après le vote par l'Assemblée nationale, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce texte.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux relations avec le Parlement a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que la proposition de loi tendant à la reconnaissance du vote blanc aux élections, adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture le 30 janvier 2003 dans le cadre d'une « séance réservée », a été transmise au Sénat. Il tient à lui indiquer, d'une part, que ce texte soulève de nombreuses questions, qui ont été évoquées lors de son examen par l'Assemblée nationale et qui justifient des réflexions complémentaires. Dans ces conditions, et compte tenu, d'autre part, de la nécessité de faire débattre et adopter dans les prochaines semaines plusieurs projets de loi prioritaires, le Gouvernement n'envisage pas d'inscrire dans l'immédiat à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi tendant à la reconnaissance du vote blanc.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57906

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1559

Réponse publiée le : 29 mars 2005, page 3333